

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 3

LE CHÔMAGE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

FIN DÉCEMBRE 2003

SOMMAIRE

Principaux résultats	2
Evolution du nombre de demandeurs d'emplois	3
Evolution selon le type de priorité.....	4
Le chômage de longue durée.....	4
Evolution selon les caractéristiques des demandeurs	5
Analyse par zone d'emploi	6

Les tableaux et graphiques

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés fin décembre 2003 et évolution depuis fin décembre 2002	3
Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés de fin décembre 2000 à fin décembre 2003	3
Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin décembre 2003 et évolution depuis fin décembre 2002	3
Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon le type de reconnaissance du handicap fin décembre 2003 et évolution depuis fin décembre 2002.....	4
Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon l'ancienneté d'inscription fin décembre 2003 et évolution depuis fin décembre 2002	4
Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leurs caractéristiques démographiques fin décembre 2003 et évolution depuis fin décembre 2002 ..	5
Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon la zone d'emploi fin décembre 2003 et évolution depuis fin décembre 2003	6

L'Observatoire Régional Emploi Formation Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (OREFIPH) d'Alsace continue avec ce bulletin, le suivi trimestriel des données de chômage des travailleurs handicapés (bénéficiaires de la loi de 1987 : voir encadré explicatif en page 4).

Cette publication qui se veut réactive est complétée par un rapport annuel plus détaillé, permettant de mettre en regard des informations issues de plusieurs sources différentes (COTOREP, Cap Emploi...).

Ce bulletin concerne les demandeurs d'emploi fin décembre 2003 et étudie les évolutions depuis fin décembre de l'année précédente.

Principaux résultats

Les demandeurs d'emploi handicapés

Fin décembre 2003, on dénombre en Alsace 6 905 demandeurs d'emploi handicapés (reconnus par la loi de 1987 - voir encadré page 4).

Ce document s'intéresse plus particulièrement aux 5 971 demandeurs d'emplois handicapés classés en catégories 1 à 3 par l'ANPE (immédiatement disponibles et actuellement sans emploi : voir encadré page 3).

Les demandeurs d'emploi handicapés représentent 7,4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en Alsace (en catégorie 1 à 3). Leur proportion est plus forte dans le Haut-Rhin (8,6 %) que dans le Bas-Rhin (6,6 %).

Leur évolution globale

Entre décembre 2000 et décembre 2003¹, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés a augmenté de 16 % dans le Bas-Rhin (434 personnes en plus), contre 24 % dans le Haut-Rhin (540 personnes en plus).

Entre décembre 2002 et décembre 2003, la hausse est de 11 % dans le Bas-Rhin et de 19 % dans le Haut-Rhin, ce qui est proche de celle que l'on observe pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Des caractéristiques relativement inchangées

Fin décembre 2003, les demandeurs d'emploi handicapés cumulent toujours les obstacles à l'embauche : plus âgés en moyenne, ils sont moins qualifiés et ont un niveau de formation plus bas. S'ils sont majoritairement issus des secteurs des services et de l'industrie (73 %, ce qui reflète bien l'importance de ces deux secteurs en terme d'emploi en Alsace), leur poids est important dans le BTP (11 % des demandeurs d'emploi ayant travaillé dans le BTP sont reconnus comme handicapés). Il est vrai que

dans ce secteur les accidents de travail sont particulièrement nombreux (3 fois plus que dans les autres secteurs, selon l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics - OPPBTP).

Les demandeurs d'emploi handicapés sont durement touchés par le chômage de longue durée (40 % d'entre eux recherchent un emploi depuis plus d'un an). Cette situation s'est encore aggravée au cours de l'année 2003 (+21 % de chômeurs de longue durée, et +35 % de chômeurs de très longue durée c'est à dire ayant plus de 2 ans d'ancienneté).

L'évolution du nombre de demandeurs selon leurs caractéristiques

Dans le Bas-Rhin, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est plus sensible chez les femmes, alors que dans le Haut-Rhin l'évolution est sensiblement la même pour les deux sexes.

Dans le Haut-Rhin comme dans le Bas-Rhin ce sont les travailleurs les plus âgés qui sont les premiers touchés par cette augmentation (+17 % en Alsace).

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi entre décembre 2002 et décembre 2003 touche surtout les employés (non qualifiés +22 %, qualifiés +18 %) et les ouvriers qualifiés (+17%). Bien que moins nombreux les demandeurs ayant une qualification de technicien, agent de maîtrise ou cadre connaissent une augmentation notable dans le département du Bas-Rhin (+ 16 %).

Dans le secteur des services, la hausse des demandeurs d'emploi reste importante (+15 %), alors qu'elle est un peu moins marquée dans l'industrie (+12 %). L'augmentation est particulièrement importante dans le secteur du commerce (+24 %), bien que les effectifs concernés restent plus limités.

¹ Les données dont nous disposons pour étudier l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés ne sont pas corrigées des variations saisonnières. C'est pourquoi nous n'étudions que des évolutions "de décembre à décembre".

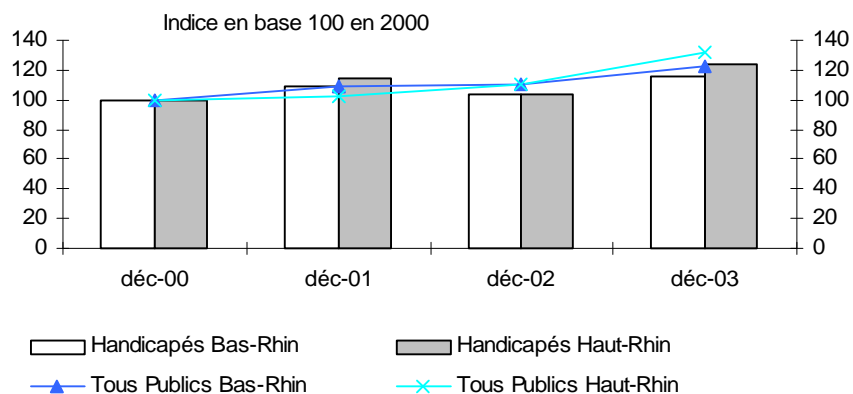
Evolution du nombre de demandeurs d'emplois (catégories 1 à 3)

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (cat. 1 à 3) fin décembre 2003 et évolution depuis fin décembre 2002

	Travailleurs handicapés		Tous publics		part des TH parmi l'ensemble des DEFM
	Nb	Evo. depuis déc. 2002	Nb	Evo. depuis déc. 2002	
Bas-Rhin	3 145	11,4%	47 891	10,3%	6,6%
Haut-Rhin	2 826	19,1%	32 952	18,5%	8,6%
Alsace	5 971	14,9%	80 843	13,5%	7,4%

Source : DRTEFP

Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés (cat. 1 à 3) de fin décembre 2000 à fin décembre 2003



Source : DRTEFP

Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin décembre 2003 et évolution depuis fin décembre 2002

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	évolution depuis déc. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis déc.2002	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis déc. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM
Catégorie 1	1866	51%	+12%	5%	1614	50%	+26%	6%	3 480	50%	+18%	6%
Catégorie 2	1070	29%	+11%	16%	1023	32%	+7%	20%	2093	30%	+9%	18%
Catégorie 3	209	6%	+12%	5%	189	6%	+33%	11%	398	6%	+21%	6%
Catégorie 4	115	3%	+22%	5%	119	4%	+17%	8%	234	3%	+19%	6%
Catégorie 5	106	3%	-24%	12%	103	3%	-31%	15%	209	3%	-27%	13%
Catégorie 6	182	5%	+28%	3%	124	4%	+6%	3%	306	4%	+18%	3%
Catégorie 7	84	2%	+20%	10%	64	2%	+5%	10%	148	2%	+13%	10%
Catégorie 8	30	1%	+11%	3%	7	0%	-22%	2%	37	1%	+3%	3%
Total	3662	100%	+11%	6%	3243	100%	+15%	8%	6905	100%	+13%	7%

Source : DRTEFP

Définition des catégories de demandeurs d'emploi définies par l'ANPE

- Catégorie 1** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 2** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 3** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi temporaire
- Catégorie 4** : sans emploi, recherchant un emploi à temps plein mais non immédiatement disponibles
- Catégorie 5** : ayant un emploi, recherchant un autre emploi à temps plein
- Catégorie 6** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 7** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 8** : en activité réduite, recherchant un emploi temporaire

Evolution selon le type de reconnaissance du handicap (catégories ANPE 1,2 et 3*)

Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3*) depuis décembre 2002 selon le type de reconnaissance du handicap

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	Evo. depuis déc. 2002	Nb	%	Evo. depuis déc. 2002	Nb	%	Evo. depuis déc. 2002
Cotorep A	1 531	49%	+20%	412	15%	+14%	1 943	33%	+19%
Cotorep B	1 078	34%	+9%	1 695	60%	+20%	2 773	46%	+15%
Cotorep C	68	2%	-1%	232	8%	+14%	300	5%	+10%
Instance Cotorep	120	4%	-17%	290	10%	+28%	410	7%	+11%
Pensionné d'invalidité	232	7%	-2%	145	5%	+15%	377	6%	+4%
Rente d'accidenté du travail	66	2%	+12%	20	1%	+33%	86	1%	+16%
Mutilés de guerre et assimilés**	50	2%	-2%	32	1%	-6%	82	1%	-4%
Total	3 145	100%	+11%	2 826	100%	+19%	5 971	100%	+15%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

** y compris veuves et orphelins de guerre

Les catégories de handicapés reconnus par la loi de 1987

- les travailleurs reconnus handicapés par la COTOREP ; ces derniers sont classés selon la gravité de leur handicap en 3 catégories (A : handicap léger, B : handicap modéré, C : handicap lourd). Depuis 2001, les statistiques tiennent également compte des personnes dont la demande de reconnaissance est en instance à la COTOREP.
- les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10 % et percevant une rente d'un organisme de protection sociale obligatoire (Sécurité Sociale ou autre régime) ;
- les invalides pensionnés : les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre d'un régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics, s'il y a réduction des deux tiers de la capacité de travail ;
- les mutilés de guerre ou assimilés : les titulaires d'une pension militaire d'invalidité, les veuves et orphelins de guerre ainsi que les femmes d'invalides internés pour aliénation mentale imputable à un fait de guerre.

Le chômage de longue durée (catégories ANPE 1,2 et 3*)

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3*) depuis décembre 2002 selon l'ancienneté d'inscription

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	évolution depuis déc. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis déc. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis déc. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM
Moins de 6 mois	1 297	41%	+12%	5%	1 054	37%	+16%	6%	2 351	39%	+13%	5%
De 6 mois à 1 an	661	21%	+1%	7%	569	20%	+14%	9%	1 230	21%	+7%	8%
Chômeurs de longue durée	1 187	38%	+18%	9%	1 203	43%	+25%	14%	2 390	40%	+21%	11%
1 à moins de 2 ans	734	23%	+11%	8%	705	25%	+34%	12%	1 439	24%	+21%	10%
2 à moins de 3 ans	285	9%	+36%	11%	266	9%	+33%	16%	551	9%	+35%	13%
3 ans et plus	168	5%	+19%	14%	232	8%	-1%	26%	400	7%	+6%	19%
Total	3 145	100%	+11%	7%	2 826	100%	+19%	9%	5 971	100%	+15%	7%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

Evolution selon les caractéristiques des demandeurs (catégories 1,2 et 3*)

Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1,2 et 3*) fin décembre 2003 selon leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau de formation, qualification, secteur d'activité du dernier employeur)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	évolution depuis déc. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis déc. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis déc. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM
Selon le sexe												
Hommes	1 806	57%	+ 8%	7,7%	1 593	56%	+ 18%	9,8%	3 399	57%	+ 13%	8,6%
Femmes	1 339	43%	+ 16%	5,5%	1 233	44%	+ 20%	7,4%	2 572	43%	+ 18%	6,2%
Selon l'âge												
Moins de 25 ans	174	6%	+ 15%	1,9%	113	4%	+ 5%	1,7%	287	5%	+ 11%	1,8%
25 à 49 ans	1 967	63%	+ 10%	6,2%	1 853	66%	+ 19%	8,6%	3 820	64%	+ 14%	7,2%
50 ans et plus	1 004	32%	+ 14%	14,3%	860	30%	+ 21%	17,6%	1 864	31%	+ 17%	15,6%
Selon le niveau de formation**												
Niveau Vbis et VI	1 228	39%	+ 9%	11,1%	1 122	40%	+ 16%	14,3%	2 350	39%	+ 12%	12,4%
Niveau V	1 403	45%	+ 13%	7,4%	1 292	46%	+ 21%	8,9%	2 695	45%	+ 17%	8,1%
Niveau IV	283	9%	+ 11%	3,9%	281	10%	+ 25%	5,7%	564	9%	+ 18%	4,7%
Niveaux I à III	222	7%	+ 15%	2,2%	124	4%	+ 18%	2,5%	346	6%	+ 16%	2,3%
Non renseigné	9	0%	- 10%	1,1%	7	0%	+ 40%	0,9%	16	0%	+ 7%	1,0%
Selon la qualification												
Ouvrier non qualifié	814	26%	+ 0%	9,7%	754	27%	+ 11%	12,6%	1 568	26%	+ 5%	10,9%
Ouvrier qualifié	403	13%	+ 12%	5,9%	444	16%	+ 23%	8,2%	847	14%	+ 17%	6,9%
Employé non qualifié	1 061	34%	+ 20%	10,0%	788	28%	+ 24%	11,5%	1 849	31%	+ 22%	10,6%
Employé qualifié	643	20%	+ 12%	5,0%	671	24%	+ 23%	6,9%	1 314	22%	+ 18%	5,8%
TAM et cadres***	217	7%	+ 16%	2,5%	164	6%	+ 8%	3,7%	381	6%	+ 12%	2,9%
Non renseigné	7	0%	- 13%	1,2%	5	0%	+ 0%	1,0%	12	0%	- 8%	1,1%
Selon le secteur d'activité****												
Agriculture, sylviculture, pêche	68	2%	+ 10%	7,2%	66	2%	+ 27%	10,8%	134	2%	+ 18%	8,6%
Commerce	388	12%	+ 23%	5,6%	354	13%	+ 25%	7,4%	742	12%	+ 24%	6,4%
BTP	331	11%	+ 5%	9,5%	307	11%	+ 30%	13,2%	638	11%	+ 16%	11,0%
Industries	723	23%	+ 9%	6,9%	651	23%	+ 14%	8,1%	1 374	23%	+ 12%	7,4%
Services	1 573	50%	+ 12%	6,8%	1 389	49%	+ 18%	9,2%	2 962	50%	+ 15%	7,8%
Non renseigné	62	2%	- 7%	2,1%	59	2%	+ 13%	2,8%	121	2%	+ 2%	2,4%
TOTAL	3 145	100%	+ 11%	6,6%	2 826	100%	+ 19%	8,6%	5 971	100%	+ 15%	7,4%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

** Niveau Vbis et VI : 1er cycle, 1er degré / Niveau V CAP, BEP / Niveau IV BAC, BTN, BT, BP / Niveaux I à III Bac+2 et plus

*** TAM : Techniciens et agents de maîtrise

**** Secteur d'activité du dernier employeur

Analyse par zone d'emploi (catégories 1 à 3)

Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés fin décembre 2003 selon la zone d'emploi

	Nb	%	évolution depuis déc. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM
WISSEMBOURG	148	2%	+ 14%	7,0%
STRASBOURG	1 715	29%	+ 12%	6,1%
GUEBWILLER	216	4%	+ 23%	9,9%
THANN-CERNAY	215	4%	+ 26%	8,1%
MULHOUSE	1 326	22%	+ 15%	8,4%
SAINT-LOUIS	158	3%	+ 22%	7,3%
ALTKIRCH	123	2%	+ 29%	6,5%
HAGUENAU-NIEDERBRONN	361	6%	+ 11%	6,1%
SAVERNE-SARRE-UNION	337	6%	+ 16%	8,7%
-MOLSHEIM-SCHIRMECK	274	5%	+ 4%	7,5%
COLMAR-NEUF-BRISACH	721	12%	+ 21%	9,7%
SELESTAT-SAINTE-MARIE-AUX MINES	345	6%	+ 6%	7,8%
Total	5 971	100%	+ 15%	7,4%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

L'OREFIPH Alsace est une mission d'observation pilotée conjointement par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), la Région Alsace, l'Agence Nationale pour l'Emploi (Direction Régionale d'Alsace) et l'AGEFIPH (délégation régionale Alsace).

Ses travaux s'inscrivent dans le cadre de l'observation régionale de l'emploi de la population handicapée, coordonnée par l'AGEFIPH à l'échelle nationale (une vingtaine d'observatoires régionaux sont actuellement en fonction sur l'ensemble du territoire national).

La réalisation technique des travaux d'études de l'OREFIPH a été confiée à l'Observatoire Régional de la Santé d'Alsace (ORSAL), avec le soutien de l'Observatoire Régional Emploi et Formation (OREF) et du Centre Régional pour l'Etude et l'Action en faveur des personnes Inadaptées (CREAI).

L'ensemble des travaux de l'OREFIPH est accompagné par un comité technique composé des professionnels et producteurs de données du champ de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Ce bulletin a été réalisé par :

O b s e r v a t o i r e R é g i o n a l d e l a S a n t é d ' A l s a c e

4, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG ■ Tél. 03 88 36 53 12 ■ Fax 03 88 35 60 82

e-mail : info@orsal.org

site internet : www.orsal.org